

# Le mouvement kurde : de la guérilla à la démocratie

Michel Verrier

*Depuis dix ans, un mouvement politique cohabite avec la guérilla du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) sur la scène kurde en Turquie. Harcelé par les autorités, soutenu par les Occidentaux, il présente une alternative à la lutte armée vers laquelle converge le PKK.*

Les autorités turques n'ont toujours voulu voir dans les partis kurdes légaux que de simples projections du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), les considérant comme l'aile politique de cette guérilla qui a vu le jour en 1984, dans l'est de la Turquie. Cette approche simpliste leur évitait de reconnaître le fait kurde, car «on ne négocie pas avec les terroristes». Plusieurs députés kurdes, dont Leyla Zana, moisissent ainsi depuis des années en prison, accusés d'être liés au PKK<sup>1</sup>. Feridun Celik, maire de Diyarbakir, la «capitale» kurde, et deux de ses collègues, arrêtés le 19 février 2000 puis relâchés, font face au même chef d'accusation, qui pourrait conduire à leur emprisonnement et à l'interdiction de leur parti, le parti démocratique du peuple (HADEP)<sup>2</sup>. Le 12 janvier 2000 au matin, 37 maires des principales villes kurdes, tous membres du Hadep, ont par ailleurs adressé un appel au Premier ministre turc Bülent Ecevit, dont le gouvernement devait prendre le même jour la décision de surseoir ou non à l'exécution d'Abdullah Öcalan, le chef du PKK, condamné à mort par la Cour de sûreté de l'Etat, et dont les avocats avaient fait appel de cette sentence auprès de la Cour européenne des droits de l'homme<sup>3</sup>. Abdullah Akin, maire de Batman, soulignait alors : «Le procès Öcalan n'est pas un procès comme les autres. Exécuter Öcalan équivaldrait à une peine de mort pour l'avenir de la Turquie (...). Nous ne devrions pas débattre de son exécution. Nous devrions être en train de débattre de l'abrogation de la peine de mort. Le peuple de la région — kurde

ndr — *et tout le peuple de Turquie veulent vivre en paix, dans la fraternité en entretenant des relations renforcées avec l'Europe*». Un langage qui semble conforter les accusations des autorités de connivence entre le HADEP et le PKK.

## **Le putsch militaire et la guérilla kurde**

La naissance de la guérilla du PKK au cours des années qui ont suivi le dernier coup d'Etat militaire en Turquie a certes contribué à l'essor puis aux victoires électorales des partis pro-kurdes, au début des années 1990. Le PKK s'inspire alors de la thèse de Frantz Fanon selon laquelle la première balle tirée par le militant contre le «colonisateur» tue d'abord en lui l'esclave, l'opprimé dominé par la peur. La guérilla doit d'abord, selon Abdullah Öcalan, réveiller la fierté d'être kurde et redonner confiance en eux-mêmes aux habitants de la région, broyés par la répression orchestrée au lendemain du coup d'état militaire du général Kenan Evren, en septembre 1980<sup>4</sup>. L'armée avait décidé en effet d'écraser à nouveau la revendication kurde, réapparue depuis la fin des années soixante et dans le souffle de l'année 1968, comme en témoignaient entre autres la constitution de l'Organisation culturelle révolutionnaire de l'est (DDKO) et la multiplication de rassemblements culturels au Kurdistan, la reconnaissance de l'existence du peuple kurde par le Parti des travailleurs de Turquie (TIP), qui sera interdit en 1973, l'élection en 1977 de Mehdi Zana, ancien membre du comité central du TIP et membre fondateur de la DDKO, à la tête de la municipalité de Diyarbakir. Emprisonné au lendemain du putsch militaire, le mari de Leyla Zana ne reverra la liberté qu'en mai 1991, après dix ans de détention dans des conditions inimaginables, «barbares» selon les propres termes d'Elie Wiesel. C'est au plus fort de cette vague de répression militaire impitoyable que le PKK forgea son identité et renforça ses rangs. Pour protester contre la torture, plusieurs des dirigeants du parti mettront fin à leurs jours, dans la prison de Diyarbakir au début de l'année 1982 : Kémal Pir, chef du comité militaire du PKK, et Mehmet Hayri Durmus, fondateur du parti, au cours d'une grève de la faim, Mazlum Dogan, membre du CC du PKK, en se pendait dans sa cellule. D'autres s'immoleront par le feu. Cette attitude face au sacrifice, à la mort et à la violence marquera profondément la jeune génération kurde qui va rejoindre en nombre les rangs de la guérilla au cours des années suivantes. Elle inspirera au contraire une réserve évidente à Mehdi Zana qui partagea leur lutte dans la prison et dont

il faut lire le témoignage irremplaçable<sup>5</sup>. Ce conflit de générations, de traditions, se retrouvera également dans le refus des méthodes du PKK et de la guerre de guérilla exprimé par une part significative du mouvement kurde de Turquie, qui poursuivra son combat par des voies pacifiques, voire dans le champ politique légal.

### La renaissance du Mouvement kurde légal

C'est l'expulsion des rangs du Parti populaire social-démocrate (SHP) de certains députés d'origine kurde, qui avaient participé en octobre 1989 à une réunion de l'Institut kurde de Paris, qui a enclenché la réorganisation politique du mouvement kurde au grand jour. Les exclus du SHP fondèrent le HEP le 7 juin 1990. Le nouveau parti voulait favoriser le dialogue entre les Kurdes et les Turcs et se proposait de résoudre la question kurde dans le cadre de la démocratie et des frontières existantes. Une démarche stratégique opposée à celle du PKK fondé pour conquérir un Kurdistan indépendant, unifié et socialiste. Plébiscité par les électeurs de la région, le HEP envoie 24 députés au parlement d'Ankara lors des élections législatives d'octobre 1991, dans le cadre d'un accord électoral avec le SHP qui vole en éclats en mars 1992, au lendemain de la répression sanglante du Nouvel an kurde.

Le SHP est en effet à cette date membre du gouvernement du Premier ministre Suleyman Demirel. La guérilla du PKK, commencée en 1984, joue alors un rôle de catalyseur dans les succès du HEP. Elle ne contrôle certes pas de territoire libéré, comme le firent les guérillas au Vietnam ou en Colombie, mais elle parvient à contester le pouvoir institutionnel, jusqu'en 1992-1993. Hüseyin Turhalli, président du HEP de Diyarbakir, nous affirmait à l'époque: *«Nous n'avons aucune relation avec le PKK. Mais le peuple kurde nous porte une sympathie commune. Celui qui sympathise avec le HEP sympathise aussi avec le PKK et réciproquement. Mais le PKK est organisé militairement et le HEP est contre la violence. Nous voulons résoudre la question kurde politiquement. Les Kurdes et les Turcs pourraient vivre ensemble à égalité, dans une fédération par exemple»*<sup>6</sup>. Puis l'armée va reprendre peu à peu le contrôle de la région en vidant des milliers de villages et en déplaçant les populations. Le PKK tentera alors à plusieurs reprises de négocier avec Ankara, en 1993 notamment lors du premier cessez-le-feu unilatéral proclamé par Abdullah Öcalan<sup>7</sup>. Toutes ces tentatives demeureront des échecs. La guérilla du PKK n'est pas écrasée comme le prétendent à l'époque les militaires

turcs. Mais elle règne depuis les montagnes sur un désert. C'est dans les villes — où se concentrent des millions de villageois déplacés- que s'est déplacé l'affrontement politique. Les rapports entre le parti d'Abdullah Öcalan et le HEP puis le DEP oscillent à l'époque entre la coopération et le conflit. Le leadership sur le mouvement kurde est en jeu. Le chef du PKK affirme, lors de sa conférence de presse tenue à Bar Elias au Liban le 13 mars 1993, qu'«il soutient ponctuellement le HEP», tout en se défendant de lui «donner des consignes». Il fustigera plus tard les dirigeants du DEP, «incapables d'offrir une alternative politique radicale», et les députés kurdes «incapables de résister à la pression du chauvinisme turc. Ils ne sont pas capables, insiste-t-il, de répondre aux exigences du peuple qui voudrait les voir démissionner et sont collés à leurs sièges de députés»<sup>8</sup>. Mais le mouvement kurde «légal» doit faire face lui aussi à une répression impitoyable. Les partis sont dissous, leurs dirigeants pourchassés, emprisonnés, voire abattus. Face à la répression. Le DEP renoncera donc à participer aux élections municipales de 1994. Le poids électoral acquis par le HEP et les partis qui lui succèdent ne s'en affirme pas moins. Ainsi à la veille de l'ouverture du procès du chef du PKK le 31 mai 1999, le HADEP remporte une écrasante victoire lors des élections législatives et municipales du 18 avril en conquérant l'essentiel des villes grandes et moyennes de la région kurde, dont Diyarbakir, avec plus de 62% des suffrages. C'est une façon pour la population du Kurdistan de Turquie de manifester son attachement à la défense de son identité, une manière de contester à l'avance le verdict du procès Öcalan, en tant que condamnation de la revendication kurde; c'est un signal également à l'adresse du PKK qui soutenait le vote HADEP.

Il devient de plus en plus impossible de faire coexister deux stratégies dans le mouvement kurde: la guérilla dans les montagnes et la conquête des villes par les élections et la démocratie. Poursuivre sur cette voie interdit toute perspective d'institutionnalisation des victoires électorales du HADEP à court et moyen terme. Elle constitue également un obstacle permanent à tout appui de l'Europe et de Washington à la revendication kurde en Turquie.

Or l'influence prépondérante des Etats-Unis sur la politique d'Ankara et la conduite de l'armée turque n'a jamais été sous-estimée par le PKK. Un dilemme qu'a résolu Öcalan en transformant sa défense lors de son procès en offre publique de paix.

Depuis, la Maison-Blanche a clairement indiqué à Ankara — entre autres occasions lors de l'arrestation des maires kurdes de Diyarbakir,

Van et Batman — que l'arrestation d'Öcalan et la suspension de la guérilla ouvraient la porte à la recherche d'une solution de la question kurde, dont les maires du HADEP peuvent être les interlocuteurs.

### Le PKK : de la guerre d'indépendance à la démocratisation

Paradoxalement, à l'inverse de la thèse officielle selon laquelle le PKK téléguiderait le HADEP, l'évolution politique du PKK à travers ses congrès indique plutôt une évolution du parti d'Öcalan vers les positions du parti prokurde légal. Le PKK et le HADEP ont tenu leurs derniers congrès à quelques jours d'intervalle en janvier 2000.

Rendant compte des travaux de sa formation, le président du HADEP, Ahmet Turan Demir, soulignait que celui-ci voulait être le promoteur de la démocratie sur le terrain de la loi, de l'économie et de la politique.

Insistant sur la nécessité pour la Turquie d'engager un processus de reconstruction démocratique, il soulignait en particulier l'importance pour Ankara de ratifier le protocole 6 de la Convention européenne qui abolit la peine de mort. La plate-forme politique adoptée par le HADEP revendique la proclamation d'une amnistie générale qui permette notamment aux combattants du PKK de réintégrer la vie civile et leur région d'origine, ainsi que la fin de l'état d'urgence et le démantèlement des «gardiens de villages», milices kurdes paramilitaires, auxiliaires de l'armée dans la lutte contre le PKK. Il revendique que la lumière soit faite sur toutes les exactions et les crimes commis par des groupes liés ou non à l'Etat turc dans la région, qu'il s'agisse des troupes du Hizbullah ou de commandos de la contre-guérilla, liés à la mafia. Le HADEP milite par ailleurs pour la légalisation du PKK «*s'il respecte les lois en vigueur en Turquie, s'il met fin à l'utilisation de la violence et s'engage à ne plus y avoir recours*». Le parti revendique enfin la mise en oeuvre d'un plan d'investissement et l'adoption de mesures sociales qui puissent permettre à la région de sortir de sa misère. Soulignant que la Turquie ne pourrait devenir membre de l'Union européenne sans résoudre la question kurde, Ahmet Turan Demir signale que «*la Constitution doit être transformée. Chaque citoyen qui vit dans ce pays doit pouvoir vivre librement avec les autres*». Cette logique revendicative «démocratique» se retrouve dans le texte baptisé «plan de paix» et adopté par le PKK lors de son septième Congrès extraordinaire en janvier 2000. Cette résolution reprend pour l'essentiel en les précisant les thèmes mis en avant par Abdullah Öcalan lors de son

procès.

Le PKK met en préalable à l'établissement de la paix en Turquie «*la reconnaissance de l'identité nationale du peuple kurde*» et «*sa participation à ce titre à la fondation même de la République turque*». Des garanties constitutionnelles devraient permettre à l'avenir la coexistence libre et fraternelle des Kurdes et des Turcs.

Le PKK revendique comme le HADEP la fin de l'état d'urgence, le droit au retour dans leurs villages des personnes déplacées, et l'aide nationale et internationale à la reconstruction. Toutes les lois concernant l'identité culturelle, le droit de pratiquer sa langue maternelle devraient être modifiées et se conformer aux critères de Copenhague de l'Union européenne et à la charte de l'ONU.

Il recommande la dissolution de toutes les institutions contraires aux normes en vigueur dans les pays démocratiques telles que les tribunaux d'exception ou le Conseil national de sécurité (MGK), qui légitime le pouvoir politique des militaires. Le PKK, comme le HADEP, est partisan de l'adhésion de la Turquie à l'UE.

Notons que l'Etat-major militaire a récemment signalé qu'il était favorable à l'abolition de la peine de mort, à la réforme civile du MGK et à la mise en concordance des lois turques avec les critères de Copenhague<sup>9</sup>.

## **La renonciation à la violence**

«*Notre parti, lit-on dans la résolution du dernier congrès du PKK, estime qu'à notre époque les méthodes de lutte armée ont perdu leur sens. Il est indispensable par conséquent de mettre fin à la violence dans notre pays.*» La méthode vaudrait d'ailleurs, selon le PKK, pour la solution démocratique de la question kurde en général, par la négociation et dans le cadre des frontières des pays voisins dans lesquels le peuple kurde est éparpillé. Dans sa défense devant la Cour de sûreté de l'Etat, Abdullah Öcalan citait entre autres exemples les affrontements interkurdes ravageurs au nord de l'Irak et l'alliance du PDK irakien avec l'armée turque contre les troupes de son propre parti pour fonder son renoncement à la revendication d'indépendance ou d'autonomie du Kurdistan, soulignant qu'elle ne faisait qu'attiser finalement les affrontements entre partis kurdes rivaux. Un Afghanistan-bis en quelque sorte. Le chef du PKK a d'ailleurs abandonné depuis longtemps la revendication d'indépendance nationale. «*On peut dire que les Kurdes sont pour une union libre plutôt que pour la séparation. Mais on ne*

*peut penser cette union que sur la base de l'égalité»,* affirmait-il déjà en avril 1992 dans un interview publié par la revue *Kurdistan rapport*. Il s'était fait depuis le début des années 90 l'avocat des Etats fédéraux tels que l'Allemagne, les USA, la Belgique, voire la Suisse et l'Espagne, contre les «centralisateurs», l'Union soviétique, la Yougoslavie, la Turquie, soulignant que le fédéralisme et la décentralisation étaient les seules réponses adaptées à la mosaïque des peuples du Moyen et du Proche-Orient. Une rupture fondamentale avec l'inspiration du texte fondateur du PKK, «Le Manifeste», rédigé en 1978 par Öcalan et ses compagnons de la première heure, Mehmet Hayri Durmus et Mazlum Dogan. Le Kurdistan y était défini alors comme une colonie qui devait être libérée par la lutte armée pour édifier un Kurdistan indépendant, uni et démocratique. Mais à partir de 1993 et du premier cessez-le-feu unilatéral du PKK, l'action politique et diplomatique a progressivement pris le pas sur l'activisme et la guérilla. Le 5ème congrès du PKK, en janvier 1995, officialisera cette relativisation du rôle de la lutte armée. Quelques mois plus tard, à Bruxelles, d'anciens députés kurdes dont les partis avaient été interdits et des responsables de l'ERNK, le front politique du PKK, constituent le Parlement kurde en exil<sup>10</sup>. Ils s'efforceront non sans succès de populariser leur lutte en Europe, auprès des députés du Parlement européen notamment. La naissance de la télévision kurde, Med-TV, qui sera essentiellement le porte-parole des thèses du PKK comme du HADEP, jouera un rôle de relais décisif dans ce contexte vis-à-vis de la communauté kurde au Moyen-Orient et de la diaspora kurde en général.

### Le spectre d'Atatürk

Parmi les déclarations du chef du PKK lors de son procès, c'est sans doute son attitude positive à l'égard du kémalisme qui reste le fait le plus choquant pour ses critiques, parmi lesquels l'écrivain kurde Selahattin Celik, adversaire virulent des déclarations et de l'attitude d'Öcalan face à ses juges . *«Les déclarations faites par Öcalan lors de sa défense donnent l'impression qu'il a accepté les concepts de l'Etat turc, a-t-il expliqué. Il a dit que les Kurdes ne s'étaient jamais soulevés pour se séparer de la Turquie. Il a même déclaré que l'autonomie n'était pas réaliste et qu'Atatürk n'était pas anti-kurde. (...) La vision kémaliste, le concept de pan-turquisme qui dénie l'existence des autres peuples et que rejetait autrefois le PKK, est maintenant admise. Dans le passé le kémalisme était dépeint comme fasciste. La majorité des Kurdes ne peuvent admettre ce changement»*<sup>11</sup>. La

remarque fait mouche, encore qu'Öcalan se soit appuyé sur les déclarations d'Atatürk favorables aux Kurdes pour mieux souligner face à ses juges le paradoxe de la négation de la question kurde par l'Etat turc, qui se revendique de Kemal Atatürk justement. Mais la référence au fondateur de la Turquie moderne est l'insoluble contradiction qui sépare les Turcs et les Kurdes. Ces derniers soulignent l'influence de l'Allemagne ou de l'Italie mussolinienne sur les Jeunes Turcs et la révolution kémaliste, sous la forme d'un nationalisme exterminateur des autres nations qu'ils ont enduré depuis le début du siècle, avec les communautés grecques et arméniennes. Tandis que les Turcs et la gauche turque en priorité ne veulent voir dans la révolution que sa dimension progressiste: la constitution de la Turquie en un Etat-nation laïque. L'antagonisme de ces deux histoires vécues est probablement indépassable, quoiqu'en dise le chef du PKK.

Dans la conclusion de son procès, Abdullah Öcalan n'en adressait pas moins à ses critiques cette remarque qui est la clé de son comportement: *«Ma tentative de mettre fin au conflit armé n'est pas une tentative pour sauver ma peau. Mais l'expression de l'impérieuse nécessité de sortir d'un dilemme aujourd'hui insensé. L'organisation militaire intérieure et extérieure du PKK a conduit la Turquie à privilégier l'option militaire au moment où une solution démocratique — à la question kurde, ndr — s'imposait de plus en plus, créant ainsi de graves problèmes économiques, sociaux et politiques. Le dilemme n'a cessé de s'aggraver et il n'y avait aucune chance de résoudre le problème militairement.(...) La véritable erreur et la vraie trahison auraient été de ne pas voir cette vérité et de ne pas s'atteler à ce qu'elle triomphe»*. C'est ce constat mieux que tout autre qui lie aujourd'hui le PKK et le HADEP dans la recherche d'une solution démocratique de la question kurde. L'indispensable métamorphose de la Turquie candidate à l'UE en demeure la condition et le pari.

*Michel Verrier est journaliste.*

**Notes:**

1. Leyla Zana, élue député du HEP à Diyarbakir en octobre 1991, a été emprisonnée en mars 1994. Le Parlement européen lui a décerné en 1995 le prix Sakharov pour son combat pour la paix et les droits de l'Homme. Mais Sema Piskinsut, présidente de la commission des droits de l'homme du Parlement turc, l'accusait encore en mars dernier lors du forum des femmes d'Europe du Sud réuni à Naples d'être une «terroriste».
2. Après l'interdiction du HEP en 1993, puis du DEP qui lui avait succédé, le HADEP est aujourd'hui le porte-parole politique «légal» de la population kurde.
3. Le gouvernement a finalement décidé d'attendre le verdict de la cour avant de saisir



*l'Assemblée nationale turque de l'avis d'exécution.*

4. *Une analyse largement développée par le sociologue turc Ismail Besikçi, théoricien de la question kurde emprisonné à vie pour ses écrits. Voir «Kurdistan Internationale Kolonie», Ismail Besikçi, isp, Verlag Francfort.*

5. *La prison Numéro 5, Mehdi Zahna, éditions Arléa.*

6. *Voir Témoignage Chrétien, 2 mai 1992 et Le Monde Diplomatique, janvier 1993, Michel Verrier, «la guerre s'étend au Kurdistan».*

7. *A cette époque le président turc Türgüt Özal cherchera à nouer le contact avec Abdullah Öcalan par l'intermédiaire du chef kurde irakien Jalal Talabani.*

8. *Turkish daily news, 3 octobre 1993.*

9. *Turkish daily news, 12 mai 2000.*

10. *Ce parlement kurde en exil s'est depuis transformé en Congrès national kurde, tout en demeurant lié au PKK et au HADEP.*

11. *Interview paru dans le journal allemand Junge Welt, 25 septembre 1999. Selahettin Celik a été «tabassé» par des inconnus en août 1999 après avoir émis ses critiques à l'égard d'Öcalan.*